



Les Médiévales des Arcs  
Du 17 au 20 juillet 2015  
Les Festes du Castrum d'Arcus



## QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques est une association régie par la loi 1901. Créée en 1986 par un petit groupe d'associations, la FFFSH, compte à ce jour 83 structures organisatrices adhérentes qui rassemblent plus de 20 000 passionnés.

Elle est gérée par un conseil d'administration de 31 membres, 19 sont élus par l'assemblée générale annuelle, 12 sont élus par les adhérents des régions fédérales.

Les adhérents, organisateurs de fêtes et spectacles historiques vivants, se réunissent à l'occasion du congrès national qui a lieu chaque année dans une ville différente. Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an.

La FFFSH a pour vocation de rassembler dans un même état d'esprit d'amitié et d'efficacité, toutes les structures françaises, associatives ou communales, organisatrices ou prestataires de fêtes et de spectacles historiques vivants.

Tous ont pour but d'animer, de mettre en valeur, de promouvoir le patrimoine historique, architectural et humain.

Dotée d'un portail internet performant à destination du grand public ([www.fffsh.eu](http://www.fffsh.eu)), la FFFSH favorise ainsi largement la promotion des fêtes et spectacles historiques adhérentes, des partenaires artistiques, aussi bien en France qu'à l'étranger grâce à un référencement efficace. Un accès spécifique et sécurisé, réservé aux adhérents, permet à chacun d'obtenir des informations internes.

La FFFSH est membre de la CEFMH (Confédération Européenne des Fêtes et Manifestations Historiques).



## RÔLE ET SERVICES

Le rôle et les services de la FFFSH :

- Promouvoir les fêtes et spectacles adhérents en diffusant toute l'information disponible sur l'ensemble du territoire français, tant auprès du grand public que des voyageurs, C.E., organes de presse, chaînes hôtelières, etc.,
- Faciliter la rencontre des organisateurs et la mise en commun des compétences, des savoir-faire, des expériences,
- Faire reconnaître le rôle prépondérant de ses adhérents dans la dynamique sociale, culturelle et économique,
- Soutenir et promouvoir les actions menées auprès des institutions locales, départementales, régionales et nationales,
- Informer ses adhérents sur la législation en vigueur,
- Proposer des services (carte fédérale, démarche qualité, site internet, newsletter, etc.),
- Organiser sur le plan national ou régional des sessions de formations (couture, résine, qualité, gestuelle, coiffes, maquillage, gestion associative, législation, fiscalité, etc. ...),
- Conclure des partenariats privilégiés avec des prestataires artistiques, des sites touristiques à vocation historique et des entreprises proposant des services utiles à ses adhérents (systèmes tarifaires, billetteries internes ou décentralisées, etc. ...),
- Proposer les tarifs préférentiels négociés auprès de la SACEM,
- Diffuser l'Officiel des Fêtes et Spectacles Historiques par le portail internet référençant l'ensemble des manifestations historiques vivantes adhérentes,
- Être à l'écoute de ses adhérents.

## LA FFFSH EN CHIFFRES

Chaque année, la FFFSH réalise une enquête auprès de ses adhérents. Autant d'éléments nécessaires à la démonstration de l'impact incontestable de nos fêtes et spectacles historiques.

### **Quelques-uns des résultats obtenus pour la saison 2014 :**

20 000 bénévoles,  
1 570 000 spectateurs,  
8,7 millions d'euros de dépenses annuelles,  
1,5 million d'euros d'investissements publicitaires,  
2,6 millions d'euros de dépenses matérielles,  
**3,2 millions d'euros d'engagements de prestataires  
du spectacle vivant (professionnels principalement)**  
(soit près de 25 000 journées de travail),  
**un autofinancement de 56%,**

...et ce poids économique bien réel ne prend pas en compte, en outre, les dépenses réalisées localement par les spectateurs de nos manifestations (restauration, hôtellerie...)

Ces données démontrent parfaitement la vitalité des organisateurs et la reconnaissance qu'ils sont en droit d'attendre. En témoigne d'ailleurs le public toujours plus nombreux.

Les aides institutionnelles sont désormais plus difficiles à obtenir. La FFFSH se doit de démontrer que nos fêtes et spectacles font partie intégrante du paysage social, culturel et économique.

Sa force réside donc également dans le nombre toujours croissant d'organisateur mais aussi dans la connaissance et l'exploitation des informations recueillies auprès de ses adhérents.

## LES PARTENAIRES

La FFFSH conclut régulièrement des partenariats, le but étant d'apporter toujours plus d'offres et de services à ses adhérents.

Le terme « prestataire artistique ou technique » regroupe les différents intervenants professionnels et/ou amateurs de nos fêtes et spectacles historiques vivants (musiciens, metteurs en scène, troupes théâtrales, techniciens son / lumière, fournisseurs de matériels, de services, artisans, troupes équestres, etc. ...).

Une convention de partenariat est mise en place entre la FFFSH et le partenaire (charte de partenariat, engagement du respect de la législation en vigueur, etc. ...). Parrainée et proposée par au moins un des adhérents de la FFFSH, la candidature du prestataire est soumise au conseil d'administration, compte tenu des éléments fournis et recueillis.

La FFFSH promotionne les compétences de tous ses partenaires par l'intermédiaire de son site internet [www.fffsh.eu](http://www.fffsh.eu) et incite ses adhérents à utiliser leurs services.

Au même titre que pour les organisateurs de manifestations, la FFFSH promotionne l'activité des partenaires référencés sur différents supports et à l'occasion de salons.

Les partenaires référencés (plus d'une centaine) peuvent utiliser le logo créé et diffusé par la FFFSH sur l'ensemble de leurs supports promotionnels.

## LA DEMARCHE QUALITE

Depuis 2002, la FFFSH propose une démarche qualité innovante à l'ensemble de ses adhérents.

Afin de répondre aux exigences bien légitimes de notre public, les organisateurs ont besoin de connaître différents éléments leur permettant de maîtriser, entre autres, leurs actions de communication, les engagements budgétaires, les décisions relatives au plateau artistique, aux choix de son, de lumière, de gradins... Autant d'éléments indispensables à une gestion saine et à la pérennisation de nos structures et de nos manifestations.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention du label qualité, les adhérents de la FFFSH qui s'engagent dans cette démarche initiée par la FFFSH doivent respecter un certain nombre d'engagements indissociables principalement relatifs à l'environnement de la fête ou du spectacle (accueil, sécurité, confort,...). Le label attribué est remis en question tous les deux ans.



Au moment de la création de cette démarche, il n'existait aucune référence, aucun support relatif à la qualité dans le domaine des fêtes et spectacles historiques. L'ensemble de ce dispositif a été créé de toutes pièces puis amélioré au fil des années.

Les adhérents de la FFFSH qui ne souhaitent pas s'engager « officiellement » dans cette démarche peuvent, bien entendu, obtenir l'ensemble des documents proposés et les utiliser à leur guise, en vue d'un futur engagement par exemple.

Des sessions de formations sur le thème de la qualité sont organisées régulièrement (et/ou sur demande) par la FFFSH.

Les organisateurs engagés dans la démarche qualité, ayant rempli l'ensemble des critères d'attribution, peuvent utiliser le logo qualité créé par la FFFSH sur leurs propres outils promotionnels. Des conférences de presse sont régulièrement organisées par les labellisés à l'occasion de remises officielles.

## LA CARTE FEDERALE

Chaque organisateur de fêtes et spectacles historiques vivants bénéficie d'un volume de cartes millésimées, délivrées par la FFFSH. Elle est bien entendu réservée aux seuls membres des structures organisatrices adhérentes.

Cette carte doit être personnalisée par le détenteur pour pouvoir être utilisée.

Les avantages liés à cette carte sont en constante évolution.

La présentation de la carte permet, outre le fait qu'elle indique sa propre appartenance à cette grande famille des bénévoles passionnés et investis dans les fêtes et spectacles historiques,

- de bénéficier d'une réduction (en général le tarif "groupes") à l'entrée des fêtes et spectacles adhérents à la FFFSH,
- d'obtenir un tarif préférentiel à l'entrée de certains sites touristiques du territoire français. Une convention de partenariat est systématiquement signée entre la FFFSH et le prestataire touristique. La liste est consultable sur le site [www.fffsh.eu](http://www.fffsh.eu).



**fffsH**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES FÊTES ET  
SPECTACLES HISTORIQUES

**2016**

Coller  
ici  
votre  
photo

Secrétariat : 15 Impasse Croix de Régnier  
13004 MARSEILLE

Tél : 09.50.30.60.67 - Fax : 09.55.30.60.67

**www.fffsh.eu**

Nom : .....

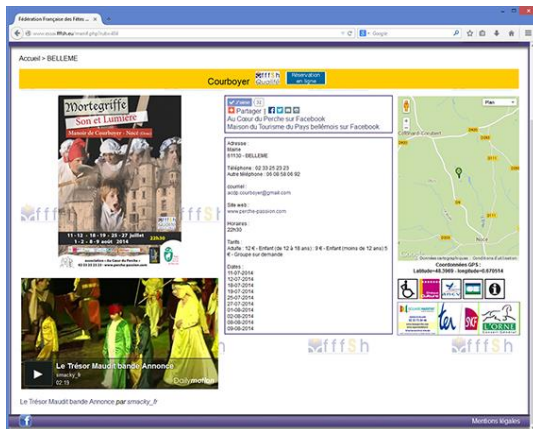
Prénom : .....

Structure : .....

D'autres avantages sont actuellement à l'étude en vue de diversifier les offres liées à la carte.

## LE SITE INTERNET [www.fffsh.eu](http://www.fffsh.eu)

Le portail internet de la FFFSH est en constante évolution. Il s'adresse au public de nos fêtes et spectacles historiques mais également aux adhérents. En 2014, ce site a reçu plus de 400 000 visites !



**L'ESPACE PUBLIC** : Grâce à de multiples possibilités de recherche, les fêtes et spectacles sont aisément accessibles par nos publics potentiels. Les adhérents de la FFFSH ayant opté pour une information complète disposent d'un large espace, agrémenté, éventuellement, d'informations promotionnelles relatives à certains de leurs partenaires privilégiés (de 1 à 3).

Réservé à des acteurs à vocation touristique ou institutionnelle (hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, musées, etc. ...), ces pavés d'informations sont monnayables, permettant ainsi de rendre cette option nulle du point de vue financier pour l'adhérent y ayant souscrit. Le lien vers le site internet de l'annonceur est assuré.

**L'ESPACE ADHERENT** : Grâce à un accès sécurisé réservé aux adhérents de la FFFSH, de nombreuses informations sont accessibles :

- Vie de la FFFSH,
- Compte rendus,
- Informations législatives,
- Fichiers et dossiers (téléchargeables),
- Etc. ...

Les campagnes de promotion mises en place par la FFFSH ont, entre autres, pour objectif de rendre le site [www.fffsh.eu](http://www.fffsh.eu) incontournable dans le domaine des fêtes et spectacles historiques.

## COMMENT et QUI CONTACTER ?

Bernard HUMBERT

Président - Siège social de la FFFSH

15 Impasse Croix de Régnier,

13004 MARSEILLE

[fffshbh@free.fr](mailto:fffshbh@free.fr) - 09 50 30 60 67

Jean-Michel DELANNOY

Vice président + qualité, communication et  
partenariats institutionnels

Parc Delpuch, 9 allée Joinville - Appt 743

80000 AMIENS

[jean-michel.delannoy@fffsh.eu](mailto:jean-michel.delannoy@fffsh.eu) -

06.08.98.62.85

Marie-Claude RAMIREZ

Vice présidente : partenaires artistiques et  
techniques, relations adhérents et

CM\* CEFMH

80 rue Sainte Carême, 81000 ALBI

[marie-claude.ramirez388@orange.fr](mailto:marie-claude.ramirez388@orange.fr) -

05.63.54.81.13

Francis BRIATTE

Trésorier, CM\* qualité

83 rue Briquet Taillandier,

62223 ANZIN-SAINT-AUBIN

[ff.briatte@orange.fr](mailto:ff.briatte@orange.fr) - 06.11.83.84.54

Marc CABARET

Trésorier adjoint, CM\* internet

Le Bourg, 61130 ORIGNY-LE-BUTIN

[marc.cabaret@wanadoo.fr](mailto:marc.cabaret@wanadoo.fr) - 06.08.58.06.92

Sybille DELBOSC

Secrétaire et archiviste

5 rue des Orchidées, 09500 MIREPOIX

[sybille.delbosc@sfr.fr](mailto:sybille.delbosc@sfr.fr) - 05.61.68.86.02

Jean-Pierre LARONDE

Secrétaire adjoint, CM\* carte fédérale et  
prestataires

Le Champ Robinet, 03000 COULANDON

[laronde.jean-pierre@neuf.fr](mailto:laronde.jean-pierre@neuf.fr) - 04.70.44.18.55

Georges BESSE

CM\* achats groupés

1 rue Potelet, 60210 CEMPUIS

[georges.besse4@orange.fr](mailto:georges.besse4@orange.fr) - 06.73.45.22.33

Dominique GIROUARD, CM\* Internet

Casimaillet, 36180 FREDILLE

[dominique.girouard@fffsh.eu](mailto:dominique.girouard@fffsh.eu) - 06.67.25.18.06

Mireille BENEDETTI

CM\* prestataires et CEFMH

4b avenue des Acacias, Fontaine, 13600 LA CIOTAT

[benedettimireille@gmail.com](mailto:benedettimireille@gmail.com) - 06.11.52.63.52

Evelyne GUYOT

CM\* prestataires

49/51 rue Jean-Jacques Rousseau,

55000 BAR-LE-DUC

[evguyot@wanadoo.fr](mailto:evguyot@wanadoo.fr) - 06 37 95 03 36

Jacques MARTEL, CM\* enquêtes adhérents

11 rue Carnot, 59380 BERGUES-SAINT-WINOC

[jacques.martel@bbox.fr](mailto:jacques.martel@bbox.fr) - 06.60.17.39.56

Jean-Philippe BRETON, CM\* conseils juridiques,  
CEFMH

31 rue Thiers, 56000 VANNES

[jpb.kle@orange.fr](mailto:jpb.kle@orange.fr) - 02.97.63.21.76

CM = chargé de mission



**DELEGUE(E)S DES REGIONS**

Pascal COMAS

Dél. Bourgogne- Franche-Comté

90 rue Saint-Jean-Baptiste,

38530 LA-BUISSIERE

[pascal.comas@orange.fr](mailto:pascal.comas@orange.fr)

04.76.92.37.19

Jean-Philippe BRETON

Dél. Bretagne- Pays-de-Loire

31 rue Thiers, 56000 VANNES

[jpb.kle@orange.fr](mailto:jpb.kle@orange.fr)

02.97.63.21.76

Marie-Christiane GUENON

Dél. Centre

119 rue du Maréchal Foch,

45370 CLERY-SAINT-ANDRE

[guenon.leon@neuf.fr](mailto:guenon.leon@neuf.fr)

02.38.45.72.46

Roland THOMAS

Dél. Nord-Pas-de-Calais-Picardie

17 rue du Pont de Pierre, 59820 GRAVELINES

[rolandthomas@wanadoo.fr](mailto:rolandthomas@wanadoo.fr)

06 84 11.79.21

Mireille BENEDETTI

Dél. Provence -Alpes -Côte-d'Azur

4b avenue des Acacias, Fontaine, Sainte,

13600 LA CIOTAT

[benedettimireille@gmail.com](mailto:benedettimireille@gmail.com)

06.11.52.63.52

Jean-Pierre LARONDE

Dél. Auvergne-Rhône-Alpes

Le Champ Robinet, 03000 COULANDON

[laronde.jean-pierre@neuf.fr](mailto:laronde.jean-pierre@neuf.fr)

04.70.44.18.55

Franck FAREZ

Dél. Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

1b avenue de Sibian – A105

09000 FOIX

[franck.farez@hotmail.fr](mailto:franck.farez@hotmail.fr)

06.07.15.21.03

**AUTRES MEMBRES DU CA**

Andrée ALIX-COUDRAY

56 rue de la Grille 71400 AUTUN

[coudralix@yahoo.fr](mailto:coudralix@yahoo.fr)

06 48 08 16 54

Marie-Agnès GUIONNIERE

La Chauvinière,

37150 LA CROIX EN TOURAINE

[maguionniere@hotmail.com](mailto:maguionniere@hotmail.com)

06 89 87 22 69

Alain HUC

Garrissol 81300 GRAULHET

[acpg.graulhet@free.fr](mailto:acpg.graulhet@free.fr)

06 29 53 53 70

Jean-Michel LEPECQ

12 rue de la Triperie,

45210 FERRIERES-EN-GATINAIS

[jmlepecq@wanadoo.fr](mailto:jmlepecq@wanadoo.fr)

02 38 96 50 58

José RAMIREZ

80 rue Sainte Carême, 81000 ALBI

[j81.ramirez@gmail.com](mailto:j81.ramirez@gmail.com)

06 81 52 29 39

**VICE-PRESIDENT D'HONNEUR**

André CHESNES

5 place de l'Eglise,

36360 LUCAY-LE-MALE

[andre.chesnes@fffsh.eu](mailto:andre.chesnes@fffsh.eu)

02.54.40.40.92